

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté – Égalité – Fraternité


**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
SÉANCE DU 06 NOVEMBRE 2024**

Les membres du Conseil municipal de CARGESE, régulièrement convoqués le trente octobre deux mille vingt-quatre, sont réunis, l'an deux mille vingt-quatre, le six novembre, à quatorze heures trente, en la salle des délibérations de la Mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de François **GARIDACCI**.

Membres : 15

Secrétaire de séance : Dominique **POGGI**

N°2024/46

MEMBRES PRÉSENTS	
François GARIDACCI	Lucie FRIMIGACCI
Alexia ZANETTACCI	Vannina NEGRONI-DESINI
Emmanuelle FRIMIGACCI-PERONI	Pierre ZANNETTI
Dominique POGGI	Jean-Paul PAOLI
MEMBRES REPRÉSENTÉS	
Jérôme ALESSANDRI donne procuration à Dominique POGGI	
MEMBRES ABSENTS	
Hélène DRAGACCI-CODACCIONI	Pierre-Jean MIGEVANT
Stéphanie ALESSANDRI	Frédéric COLONNA DE LECA CRISTINACCE
Ange SUSINI	Sandrine CINOTTI
Jérôme ALESSANDRI	

OBJET : Plan de financement réfection de la toiture de l'école.

Monsieur le Maire propose aux élus l'adoption d'un plan de financement portant sur la réhabilitation de la toiture de l'école, dans la mesure où le bâtiment subit des infiltrations d'eau à la fois au rez-de-chaussée et à l'étage, étant précisé que le toit de la cantine n'est pas concerné par cette opération car celui-ci a été réhabilité voici quelques années.

Des travaux portant sur la réfection de l'étanchéité de la toiture scolaire seront en conséquence entrepris prochainement. Le montant global de cette opération est de 61 311, 51 euros HT ; 67 442, 66 euros TTC.

Monsieur le Maire propose l'adoption du plan de financement suivant :

Commune	20%	12 262, 3 euros HT
Etat	20%	12 262, 3 euros HT
Collectivité de Corse	60%	36 786, 91 euros HT
TOTAL	100%	61 311, 51 euros HT

LE CONSEIL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

APPROUVE le plan de financement décrit ci-dessus et portant sur la réhabilitation de la toiture de l'école.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour : 9 dont 1 procuration.

Le Maire,
François GARIDACCI



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Garidacci', is written over a circular official stamp. The stamp features a central emblem with a sun and a figure, surrounded by the text 'MAIRIE DE CARGESE' at the top and '(CORSE DU SUD)' at the bottom.